

Republique Algérienne Démocratique et Poupulaire

Wilaya de Tiaret

Daira d'Ain Kermes

Commune de Rosfa

N/fiscale : 098514199005225

N : 01/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

conformément des l'articles 50 , 52 , et 53 du Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et de délégation du service public et notamment son article N : 65 ,74 et 82
Le président de l'APC de Rosfa enseigne tout les fournisseurs qui ont fait leurs offres pour l'annonce de l'avis d'appel d'offre national ouvert N° 38/2025 en date : 20/11/2025 , pour une période de 10 jour .

Concernant le projet

APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES PRIMAIRES POUR LE 2^{EME} ET 3^{EME} TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 ET 1^{ER} TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2026/2027 pour l'exercice 2026

LOT 01 : Alimentations Générales

LOT 02 : Légumes et Fruits.

LOT 03 : Viande blanche (poulet sous vide) et œufs et viande de veau désossée.

- Suite à l'évaluation en cours des offres, le marché à été attribué temporairement à le fournisseur désignée ci - dessous

N°	Désignation	Nom de fournisseur	Numéro fiscale	Montant En taxe	Note Technique	observation
01	APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES PRIMAIRES POUR LE 2 ^{EME} ET 3 ^{EME} TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026 ET 1 ^{ER} TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2026/2027 pour l'exercice 2026	BENSEFIA Elhadj Cité amir abdelkader - Frenda -	198142700095180	Montant MIN / lot N°:		La plus avantageuse économique ment (suivant le critère de prix)
				01 – alimentation general	3.265.752.50	40
				02 – legumes et fruits	2.651.275.00	40
				03 – Viande blanche (poulet sous vide) et œufs et viande de veau désossée.	4.742.010.00	65
				TOTAL	10.659.037.50	
				Montant MAX / lot N°:		
				01 – alimentation general	5.805.595.00	40
				02 – legumes et fruits	4.713.540.00	40
				03 – Viande blanche (poulet sous vide) et œufs et viande de veau désossée.	8.430.240.00	65
				TOTAL	18.949.375.00	

Remarque : les fournisseurs non retenues peuvent introduire les recours dans les 10 jours à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la comission des marchés de la commune (article 56 du loi 23-12 et l'article 82 du décret 15-247 mentionnés ci-dessus.)

Le président de l'APC